Nations Unies S/2014/805



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 novembre 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 novembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du Président du Conseil de sécurité en date du 23 juillet 2014 (S/2014/529) me demandant de communiquer au Conseil de sécurité pour le 12 novembre une mise à jour sur la situation en Guinée-Bissau préalablement à l'expiration du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), le 30 novembre. La présente lettre fait suite à cette demande et fait le point de la situation politique et en matière de sécurité en Guinée-Bissau depuis mon rapport du 18 août (S/2014/603). Elle couvre aussi les faits nouveaux importants relatifs aux droits de l'homme et aux questions humanitaires et socioéconomiques. Elle met par ailleurs en lumière les progrès réalisés par le Gouvernement dans la détermination des priorités nationales et fournit des renseignements sur la Mission d'évaluation stratégique que j'ai envoyée en Guinée-Bissau pour effectuer l'examen complet demandé par le Conseil de sécurité.

Évolution de la situation politique et des conditions de sécurité

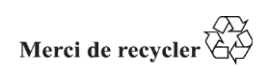
Au cours de la période considérée, la situation en Guinée-Bissau a été marquée par une intense activité du Gouvernement nouvellement élu visant à identifier ses priorités, préparer une table ronde internationale de donateurs et mettre en place des mesures pour assurer la stabilité.

Le 22 septembre, le Gouvernement a présenté à l'Assemblée nationale son programme 2014-2018, lequel définit ses priorités immédiates et à long terme. Lors de la présentation du programme, le Premier Ministre, Domingos Simões Pereira, a déclaré que le Gouvernement était en train de mettre en œuvre son plan d'urgence, couvrant notamment le paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires, la rentrée scolaire 2014-2015, l'augmentation de la production agricole, le renforcement des mesures de prévention et de l'état de préparation en ce qui concerne le choléra et le virus Ébola et l'amélioration des services publics.

Soulignant la nécessité d'un consensus national sur les réformes structurelles, le Premier Ministre a proposé de tenir deux fois par mois des débats au Parlement et s'est engagé, pour assurer la transparence, à présenter les rapports annuels sur les dépenses aussi bien à l'Assemblée nationale qu'à la Cour des comptes. Il a également souligné la nécessité de revoir les textes législatifs essentiels, dont la Constitution et le code électoral, et de lancer une concertation nationale sans exclusive sur la paix et la réconciliation. Le 23 septembre, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le programme présenté et a approuvé le budget révisé pour

14-64104 (F) 131114 171114







2014, pour un montant d'environ 120 milliards de francs CFA (239,5 millions de dollars des États-Unis).

Dans la déclaration qu'il a faite le 29 septembre à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le Premier Ministre a fait part de la détermination de son gouvernement à consolider la paix et la stabilité. Il a remercié la communauté internationale de son soutien et lui a demandé de maintenir son aide. Il a exposé les grandes lignes du programme d'urgence envisagé par le Gouvernement, lequel met l'accent sur la prestation de services de base à la population, de son « programme d'intervention » visant à revoir la gestion des ressources naturelles et les contrats et du « programme à moyen terme », qui sera présenté à la table ronde de donateurs que le Gouvernement organiserait au début de 2015. Il a par ailleurs insisté sur l'importance de la réforme du secteur de la sécurité, de l'extension de l'autorité de l'État et de la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée.

Le 7 octobre, dans une lettre adressée au Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement en Guinée-Bissau, le Premier Ministre a demandé un appui financier et technique pour l'organisation de la table ronde de donateurs. Le 18 octobre, le Gouvernement a organisé, au niveau des ministres, un séminaire pour discuter notamment des préparatifs de la table ronde. À l'issue de celui-ci, le Premier Ministre a exposé à la communauté internationale la vision de son gouvernement pour le développement du pays et sa stratégie pour la table ronde. Il a indiqué que cette vision s'articulait autour de quatre priorités : la stabilité gouvernementale grâce à des réformes structurelles, notamment dans le secteur de la défense et de la sécurité; l'industrialisation de l'agriculture, qui permettrait de transformer les récoltes en produits à valeur ajoutée; les investissements dans les infrastructures énergétiques et de transport, l'accent étant mis sur l'énergie propre, les routes et les ports, et l'aménagement de centres urbains pour les migrants venant des zones rurales. Le Premier Ministre a souligné que la Guinée-Bissau est dotée d'une riche biodiversité, qu'il convient d'inclure dans l'économie monétaire et de protéger par des investissements avisés de partenaires crédibles. Le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies aident le Gouvernement dans ses efforts pour organiser la table ronde de donateurs.

Au cours de la période considérée, la situation sur le plan de la sécurité est restée stable. Le 15 septembre, le Président José Mário Vaz a pris un décret présidentiel démettant de ses fonctions de Chef d'état-major général des Forces armées le général António Indjai. Selon ce décret, la décision a été prise en vertu des pouvoirs que l'article 68 de la Constitution confère au Président et au Gouvernement. Le 17 septembre, le Président a promu le général de brigade Biaguê Na N'tan au rang de général de corps d'armée et l'a nommé en remplacement du général Indjai. Le 30 septembre, le Président a pris un décret graciant six personnes condamnées par la Cour militaire suprême de Guinée-Bissau pour un incident survenu le 21 octobre 2012 impliquant le régiment aéroporté de la base de l'armée de l'air de Bissalanca (Bissau). Il a indiqué que cette grâce a été accordée dans le contexte de la promotion de l'unité et de la réconciliation nationales.

Le 26 septembre, un autobus a sauté sur une mine antichar près de la ville de Bissorã. L'explosion a fait 23 morts et 17 blessés. L'enquête de la police locale a conclu que les mines dataient de la guerre d'indépendance. L'ONU a appuyé les efforts du Ministère de la santé et de l'ambassade du Portugal pour l'évacuation

médicale de l'une des victimes. Le 14 octobre, le Ministre de la défense a adressé à mon Représentant spécial, Miguel Trovoada, une demande d'assistance technique pour une élimination plus poussée des restes explosifs de guerre, y compris les mines terrestres. En réponse à cette demande, l'ONU enverra le 4 novembre un expert pour évaluer les risques et déterminer la façon dont elle pourrait appuyer les efforts du Gouvernement.

Le 2 octobre, le Président a nommé Procureur général Hermenegildo Pereira. Avant cette nomination, celui-ci était Chef adjoint de la Cellule de lutte contre la corruption et les délits économiques du Ministère de la justice. Le 9 octobre, Filomena Lopes a été nommée Directrice de la Police judiciaire. Cet ancien procureur sera notamment responsable de la lutte contre le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée. Le Gouvernement a également nommé de nouveaux gouverneurs régionaux et de nouveaux directeurs généraux dans un certain nombre de ministères, en mettant l'accent sur les critères de compétence.

Le 15 septembre, le Comité directeur pour la réforme du secteur de la sécurité s'est réuni pour la première fois après plus de deux années d'inactivité. Ont participé à la réunion, qui était présidée par le Ministre de la défense, des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Communauté des pays de langue portugaise, du BINUGBIS et d'autres partenaires bilatéraux, notamment le Portugal et l'Espagne.

Faits nouveaux concernant les droits de l'homme et évolution de la situation humanitaire et socioéconomique

Le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies ont appuyé les efforts du Gouvernement et d'organisations de la société civile pour préparer le deuxième examen périodique universel de la Guinée-Bissau par le Conseil des droits de l'homme, prévu en janvier 2015. Le rapport du Gouvernement, qui devait être présenté le 24 juin 2014 à la vingt-sixième session du Conseil des droits de l'homme, est encore en cours d'élaboration et devrait être soumis en novembre. Un rapport conjoint a été présenté au Conseil le 18 septembre par des organisations non gouvernementales locales dans le cadre de la contribution de la société civile à l'examen périodique.

Du 24 au 27 octobre, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en collaboration avec l'Assemblée nationale et le Gouvernement, a organisé un atelier de haut niveau pour discuter de la lutte contre le trafic de drogues, le blanchiment d'argent, la corruption et la criminalité transnationale organisée. L'atelier s'est également penché sur le rôle du Parlement et du Gouvernement dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le renforcement de l'état de droit. Il a été l'occasion pour le Gouvernement de mettre à jour le plan triennal national de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée établi en juin 2011 et de définir en conséquence les nouvelles priorités.

Les autorités de Guinée-Bissau, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la Santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi que d'autres partenaires internationaux, s'efforcent de prévenir la propagation dans le pays de la maladie à virus Ébola. Le Gouvernement a lancé une campagne d'information dans les médias nationaux, y compris sur les ondes radio du BINUGBIS. Des espaces d'isolement ont été identifiés dans les principaux centres de soins et les professionnels de la

santé reçoivent une formation et du matériel pour diagnostiquer la maladie et s'occuper des patients. Le système des Nations Unies en Guinée-Bissau suit la situation de près et continuera d'aider le Gouvernement à mobiliser les ressources nécessaires. La Banque mondiale a annoncé une contribution de 600 000 euros pour aider le Ministère de la santé dans ses efforts de prévention de la maladie à virus Ébola.

Engagement international et coordination entre partenaires internationaux

Mon Représentant spécial a œuvré activement pour assurer une coordination continue et efficace entre les partenaires internationaux. À cette fin, il a repris la pratique des réunions mensuelles avec tous les partenaires internationaux représentés en Guinée-Bissau; la première de ces réunions s'est tenue le 30 septembre.

En octobre, il s'est déplacé dans l'ensemble de la sous-région pour rencontrer les principaux partenaires régionaux de la Guinée-Bissau, notamment les Présidents du Bénin, de Guinée équatoriale, du Ghana, du Nigéria et du Sénégal ainsi que le Vice-Président de la Commission de la CEDEAO. Il s'est également rendu à Lisbonne et à Bruxelles pour y rencontrer le Premier Ministre et le Président de la République portugaise, et plusieurs représentants de haut rang de l'Union européenne, et de la communauté des pays de langue portugaise. Son engagement actif facilitera l'harmonisation des positions respectives des partenaires bilatéraux et multilatéraux et contribuera à assurer une coordination et complémentarité optimales des efforts internationaux visant à mettre en œuvre les réformes dans le secteur de la sécurité et dans les domaines politique et économique, à lutter contre le trafic de drogues et combattre l'impunité.

Du 15 au 19 septembre 2014, une troisième mission d'évaluation conjointe, menée par l'Union africaine (UA) et comprenant des représentants de la CEDEAO, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Union européenne, et de l'Organisation des Nations Unies, s'est rendue en Guinée-Bissau. L'objectif de cette mission était d'évaluer la situation politique et sécuritaire du pays, ainsi que les progrès accomplis vers l'achèvement du processus de transition et le rétablissement de l'ordre constitutionnel. La mission a aussi fourni aux principaux partenaires internationaux l'occasion de s'entretenir avec le Gouvernement nouvellement élu de ses projets et priorités.

Le 26 septembre, les partenaires internationaux, dont la Communauté des pays de langue portugaise, ont participé à une réunion consultative organisée par l'Union africaine et la CEDEAO, en marge de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour examiner le rapport de la mission. Les partenaires ont pris note de la recommandation de prolonger la présence de la Mission de sécurité de la CEDEAO en Guinée-Bissau au-delà du 31 décembre 2014 et lancé un appel pressant à tous les partenaires internationaux et bilatéraux pour qu'ils appuient le Gouvernement dans la mise en œuvre de son programme de réforme du secteur de la sécurité et d'autres réformes. Ils ont également demandé que soit relancé le processus de Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, lequel s'est réuni pour la dernière fois en juin 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il est maintenant prévu que la prochaine réunion du Groupe se tiendra à New York, le 18 novembre.

Les partenaires internationaux et les institutions financières ont relevé leurs annonces de contributions en soutien du Gouvernement nouvellement élu. L'Union européenne a indiqué qu'elle fournirait un soutien budgétaire de 10 millions d'euros en novembre 2014 et 8 millions d'euros supplémentaires au cours du premier semestre de 2015. Elle a aussi l'intention de signer avec la Guinée-Bissau un protocole triennal concernant la pêche et de lui faire à cet égard un premier versement d'environ 11,7 millions d'euros avant la fin de 2014. En outre, elle fournit des fonds pour lutter contre la criminalité transnationale organisée, prévenir la propagation du virus Ébola et amplifier certains projets dans les domaines de la santé et du développement rural.

Le 11 septembre, le Gouvernement du Timor-Leste a annoncé qu'il fournirait 6 millions de dollars pour le versement d'un mois de salaire aux employés de l'État. Le Gouvernement chinois discute actuellement du renouvellement de son accord avec la Guinée-Bissau sur les pêches, de l'élargissement de son accord pour l'affectation d'équipes médicales à l'hôpital militaire de Bissau et à l'hôpital central de Canchungo, de la fourniture de moyens techniques pour la production du riz et de la construction d'un nouveau complexe judiciaire pour accueillir tous les tribunaux de Bissau.

Le 25 septembre, le Fonds monétaire international a annoncé la conclusion d'un accord relatif à un programme d'urgence qui serait financé par la facilité de crédit rapide du Fonds monétaire international à hauteur de 2,7 milliards de francs CFA (5,4 millions de dollars des États-Unis). Le Fonds a par ailleurs accueilli avec satisfaction les progrès accomplis récemment par le Gouvernement en matière de gestion des finances publiques et approuvé son programme prioritaire et son budget rectifié pour 2014. Il a souligné que la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité demeure une condition essentielle à l'instauration d'une stabilité durable.

Examen complet du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau

Dans sa résolution 2157 (2014), le Conseil de sécurité m'a prié de procéder à un examen approfondi du mandat du BINUGBIS pour veiller à ce qu'il concorde avec les priorités définies par le nouveau Gouvernement. À cette fin, j'ai envoyé en Guinée-Bissau, du 3 au 14 novembre 2014, une Mission d'évaluation stratégique pluridisciplinaire. Ses conclusions et recommandations figureront dans mon rapport au Conseil de sécurité de janvier 2015. C'est pourquoi je voudrais recommander que le Conseil envisage de proroger techniquement le mandat du BINUGBIS pour une période de trois mois, soit jusqu'au 28 février 2015, ce qui lui donnerait le temps de prendre pleinement en considération les recommandations qui figureront dans mon rapport de janvier 2015 quant aux modifications à apporter éventuellement au mandat.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** ki-moon